



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ANTIBES : IL FALLAIT RÉAGIR.

Un élu, un délégué syndical, doit-il tout supporter, subir sans broncher, accepter les attaques personnelles, les calomnies, les rumeurs colportées sur son action syndicale, sans réagir ? Doit-il accepter de se rendre malade sans broncher ?

Les salariés doivent-ils tolérer les comportements inappropriés, l'agressivité dans les relations, les injonctions... de la part de représentants d'organisations syndicales ? Non, évidemment, non !

Alors, pour que cela cesse à Antibes, et pour défendre et accompagner notre déléguée syndicale, nos élus RP, nos adhérents, nos sympathisants et tous les salariés du site qui souffrent du climat désastreux qui règne dans la station depuis quelques mois, nous avons décidé d'agir.

Nous avons alerté nos homologues des autres organisations syndicales, au niveau national, des tensions entre OS à Antibes. Depuis des mois. Par courrier et oralement. Mais rien n'a bougé.

NOVEMBRE 2022

Nous avons provoqué une réunion des organisations syndicales pour tenter de se parler. Discussion impossible, dialogue de sourds. Nous n'avons lâché ni nos représentants locaux, ni les salariés, victimes également de la situation : à la suite de cette réunion, nous avons décidé de poser une alerte pour danger grave et imminent sur la situation de notre DS et du collectif de travail de toute la station.

Cette alerte exige l'investigation par un tiers extérieur, un expert ou un psychologue du travail, qui doit poser un diagnostic sur la situation. Et selon nous, cette alerte gérée localement, par une Equipe de Veille Locale (EVL), est nécessaire pour responsabiliser ceux qui vivent la situation, et qui peuvent la faire évoluer ; il ne faut pas les dessaisir en traitant le sujet nationalement : parce que nous estimons que les instances de proximité, les RP, sont compétents en matière de prévention et de santé.

Et à Antibes, nos représentants RP de la Cfdt ont toute notre confiance.

L'EVL, un dispositif FTV : il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire (médecin du travail, psychologue du travail, direction régionale, RH, représentants du personnel...), qui se réunit dans un cadre neutre et confidentiel pour travailler sur des situations individuelles ou collectives problématiques.

Cette EVL va évaluer la situation. Se faire aider, à notre demande, par un expert externe à FTV, qui devra établir un diagnostic et élaborer des préconisations, des pistes d'actions à mener. L'EVL écrira ensuite le plan d'actions, dont elle accompagnera la mise en œuvre.

Le CSE du Réseau a choisi une autre voie en votant une autre alerte et une expertise, qui étend le champ des possibles responsabilités, et qui est moins locale. Ce n'est pas notre vision de la situation à Antibes. Nous n'avons pas voté cette expertise : pour nous, la situation est mieux connue et plus claire en local, dans un rapport direct aux salariés de France 3 Côte d'Azur.

Nous savons que nos élus RP et notre DS à Antibes travaillent de façon constructive et indépendante pour les salariés de leur antenne. Nous savons qu'ils souffrent aussi de la situation actuelle et qu'ils souhaitent que des solutions soient trouvées, pour que tous puissent à nouveau travailler sereinement.

C'est notre objectif, parce que personne n'a signé pour souffrir au travail.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**